



**APPEL À CANDIDATURE**  
**Résidence de recherche dessin**  
**Du 3 au 30 septembre 2026**

**Date limite de candidature : vendredi 12 décembre 2025 à minuit**

Cet appel est ouvert aux artistes plasticien·nes professionnel·les du champ de l'art contemporain, sans limite d'âge, pratiquant le dessin de manière régulière et répondant impérativement aux quatre conditions de recevabilité suivantes :

- être originaire et/ou résider en région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,
- être inscrit à l'URSSAF AUTEUR Limousin,
- être diplômé.e d'une école des Beaux-Arts d'art ou faculté d'arts plastiques,
- disposer du permis de conduire.

**Les Ateliers des Arques**

Créée en 1988 de la volonté d'habitants·es du village de conjuguer art contemporain et monde rural, l'association [Les Ateliers des Arques](#) s'est donnée pour objet d'accueillir, soutenir et accompagner la création contemporaine, en mettant à disposition des artistes, des moyens logistiques, techniques et financiers pour favoriser leur recherche en arts plastiques et visuels.

Elle dispose de plusieurs ateliers-logements au cœur du village Les Arques, situé en Bouriane, à l'ouest du département du Lot et comptant 210 habitants.

Depuis leur création, Les Ateliers des Arques organisent chaque printemps une résidence de recherche et création sous la houlette d'un·e commissaire invité·e. Depuis 2024, en complément, une seconde période de résidence est ouverte, objet du présent appel à candidature.

**La résidence**

Les deux artistes sélectionné·es par un jury professionnel composé de personnalités qualifiées du champ de l'art contemporain, bénéficieront d'une résidence de quatre semaines en continu, du 3 au 30 septembre 2026, aux Ateliers des Arques.

Cette résidence s'entend sans obligation de production, ni d'exposition. Les artistes mènent leur séjour résidentiel sans l'accompagnement d'une direction artistique.

Une rencontre avec le public sera organisée en fin de résidence, le 30 septembre, avec l'appui de la médiatrice des Ateliers des Arques afin que les artistes partagent leur démarche, leurs réflexions et questionnements.

Les modalités d'accueil sont les suivantes :

- une bourse de résidence de 1 550€,
- des honoraires pour une rencontre publique de 200€,
- une aide à la recherche de 300€ (prise en charge directe et/ou remboursement de frais),
- un défraiement forfaitaire pour les voyages domicile-résidence de 200€,
- un atelier de travail accessible de manière autonome (plusieurs espaces au choix),
- un logement individuel (maison meublée et équipée),
- des espaces de vie collectifs, notamment le jardin du Presbytère et une buanderie,
- un véhicule partagé avec l'équipe de l'association et un vélo électrique pour les trajets de proximité.

L'accueil en famille est envisageable selon le calendrier d'activité de la résidence et peut faire l'objet d'un échange avec la structure une fois le.la candidat.e retenu.e.

Un contrat d'accueil en résidence sera établi en amont du séjour résidentiel.

L'équipe des Ateliers des Arques accompagnera les artistes en prenant en charge :

- la commande concertée d'un texte critique sur le travail de chacun.e, supposant que les candidats disposent déjà d'un corpus d'œuvres existant,
- l'organisation de rencontres avec des professionnels du réseau Art Contemporain durant le séjour résidentiel.

Sur place, les résident-es pourront au besoin photocopier, risographier, massicoter, perforer et relier. Tables à dessin et tables lumineuses sont également à disposition.

### **Pour candidater**

Envoyer un seul fichier PDF compressé (20 Mo max), nommé comme suit : « NOM\_prénom » et compilant :

- la démarche artistique,
- un CV à jour,
- une attestation sur l'honneur certifiant un lieu de naissance ou de résidence en Occitanie,
- une copie du permis de conduire,
- une sélection d'œuvres pertinentes,
- une note d'intention de deux pages A4 maximum détaillant le projet de recherche

Envoyer par mail à [pauline.ateliersdesarques@gmail.com](mailto:pauline.ateliersdesarques@gmail.com) avec en objet : CANDIDATURE RÉSIDENCE DESSIN

La date limite de candidature est le 12 décembre 2025 à minuit.

Les résultats seront communiqués au plus tard le 28 février 2026.

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.

***Note :** L'artiste précisera ses intentions, sa méthodologie de recherche, son besoin et/ou son intérêt pour le programme de résidence.*

*Dans la note d'intention, l'artiste peut mettre en évidence les recherches en cours, les*

*attentes quant à la manière dont le programme élargira son corpus de travail existant et/ou améliorera son développement professionnel, son besoin d'un atelier ou d'un temps de travail rémunéré, son intérêt pour le territoire ou toute autre raison justifiant son désir de postuler.*

## CONTACT & RENSEIGNEMENTS

Les Ateliers des Arques  
Le Presbytère - 46250 Les Arques  
[pauline.ateliersdesarques@gmail.com](mailto:pauline.ateliersdesarques@gmail.com)

Les Ateliers des Arques reçoivent le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication – DRAC Occitanie, de la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée, du Département du Lot, de la Communauté de Communes Cazals-Salviac et de la Mairie des Arques.

Les Ateliers des Arques sont membres des réseaux Arts en résidence, Air de Midi, etLMAC (Laboratoire des Médiations en Art Contemporain).

---

### **Données à caractère personnel**

Les candidat·e·s comprennent que leur autorisation pour le traitement de leurs données à caractère personnel est nécessaire pour que Les Ateliers des Arques puissent prendre en compte leur candidature. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et conformément au nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD) qui a pris effet le 25 mai 2018, les candidat·e·s bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données qui les concernent, une limitation du traitement et d'opposition à celles-ci. Si les candidat·e·s souhaitent exercer ce droit, ils-elles peuvent s'opposer au traitement des données les concernant et ils-elles disposent du droit de retirer leur consentement à tout moment en s'adressant à [pauline.ateliersdesarques@gmail.com](mailto:pauline.ateliersdesarques@gmail.com). Les données ne seront en aucun cas cédées ni vendues.